VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 45

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles s'élève à 8 000 €. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ARCHITECTURE ET CULTURE MAISON DE L'ARCHITECTURE EN AUVERGNE

Architecture et Culture Maison de l'architecture en Auvergne invite l'agence montréalaise Intégral Jean Beaudouin à une résidence sur le territoire, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. Cette résidence s'inscrit dans le programme d'actions de la Maison de l'architecture en faveur de la sensibilisation à l'architecture et plus généralement au cadre de vie. Elle vise à développer le regard du public sur l'architecture et son environnement urbain.

Intégral Jean Beaudoin est un atelier canadien de conception d'espaces permanents et éphémères œuvrant par le design urbain, l'architecture, la mise en lumière et la signalétique. L'objectif est d'observer et d'accompagner les moments de mutation de l'espace collectif lors de grands chantiers.

La Maison de l'architecture propose à Intégral Jean Baudouin de porter son regard sur les grands chantiers clermontois (future Scène nationale, quartier Kessler-Rabanesse, Hôtel Dieu...). Après avoir évalué les impacts sociaux et économiques, il esquissera des pistes d'aménagements transitoires et éphémères. Lancée en novembre 2017, la résidence se déploiera en trois temps : une phase de repérage au mois de novembre 2017, une phase d'ateliers de travail et d'esquisses préliminaires au mois de décembre 2017 et une phase d'exposition au mois de janvier 2018 (lieu à définir).

Budget prévisionnel : 35 000 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

BOOM'STRUCTUR

L'association Boom'Structur accompagne de jeunes artistes dans le développement de leurs pratiques et leur parcours professionnel en créant des dispositifs d'accueil en résidence de recherche adaptés à leurs besoins et aux enjeux artistiques contemporains.

Le Fotomat' est mis à disposition des artistes comme un outil de travail et offre ainsi un espace ouvert aux débats et à la transmission. L'enjeu est ici de défendre la recherche fondamentale et la nécessité d'innover dans les pratiques d'accompagnement des artistes en créant des espaces-temps de partage avec le public. Celui-ci est alors mis au centre de la pratique et au cœur du processus.

L'OPEN BOOM # EN GRAND, est l'occasion de montrer une fois par an ce travail d'accompagnement des artistes et d'associer le public à leur recherche, sur des temps de représentation d'un travail abouti ou en cours. Venus du théâtre, de la danse, de la performance, de Clermont-Ferrand, de Nantes, de Bruxelles ou de Genève, les artistes associés invitent le public à s'exprimer et à échanger avec eux pendant 6 jours et au cours des 10 rendez-vous.Parallèlement à ces temps de représentation, est organisée également une nouvelle *Causerie*, ayant pour objectif de mobiliser les acteurs du territoire pour penser le « comment faire ensemble » et trouver les moyens adéquats pour redéfinir un modèle économique pour l'art et la culture en adéquation avec son territoire et son contexte global.

Budget prévisionnel : 25 000 €
Subvention allouée en 2016 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

26 DEC. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ